

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 20 juillet 2017

Absent(e)s excusé(e)s : Florence HETIER, Sandrine CANNARD

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 20 juillet 2017, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 18 mai 2017.

Déclaration de réseaux sur le guichet unique

Le Maire informe les membres du conseil municipal que notre réseau d'assainissement collectif doit être déclaré sur le guichet unique si on veut être couvert par la protection juridique en cas de casse de notre réseau.

Une entreprise carto-réseaux nous a établi un devis d'un montant de 618.00 €

Après information, le bureau d'études Réalités Environnement qui a établi notre étude assainissement et mis à jour nos plans peut faire gratuitement paraître nos données sur le guichet unique

Donne l'autorisation à Monsieur le Maire de donner nos codes d'accès à Réalités environnement pour mise à jour de notre profil sur le guichet unique

Bilan financier – point sur les investissements – réalisation d'emprunt

Un état comparatif budget / réalisé est distribué aux membres du conseil municipal pour information.

Une information sur les dépenses d'investissement déjà réalisées est faite par le Maire.

Un réajustement du versement des impôts locaux vient d'être réalisé par les finances publiques et une somme de 110524 € vient d'être versée sur notre compte Trésor Public.

Aucun emprunt n'est réalisé pour l'instant car ce montant versé va nous servir à payer les factures en attente.

Un point sur la trésorerie sera fait régulièrement et il sera décidé plus tard dans l'année s'il y a besoin d'une ligne de trésorerie à réaliser auprès de la Banque.

Point photocopieur

Le nouveau contrat photocopieur avec la société AXSAONE conclu pour une durée de 5 ans (2017/2022) permet une économie de 1000€ TTC / trimestre soit 4000.00€ par an avec en plus le logiciel de numérisation des documents très utiles pour la comptabilité.

Dédite logement école :

Mme DELPHIN Annie locataire du logement au dessus de l'école primaire a donné sa dédite en date du 11 septembre 2017.

Un courrier de Monsieur Guillaume PONT a été reçu en Mairie pour louer ce logement au départ du locataire actuel.

Courrier accord de location à Monsieur Guillaume PONT mais un état des lieux sera effectué par la commission bâtiment pour voir si des travaux sont à réaliser avant relocation.

Travaux voirie :

Un état des lieux des travaux voirie effectués ou à réaliser est fait par Monsieur Dominique CHAMBON :

- Route de la provenchère
- Chemin des sebots
- Route des sebots
- Route du petit matrignat
- Promenade des amoureux

Questions diverses :

- Délibération à prendre pour remboursement par le CSV pétanque des travaux de fourniture en kit d'une mezzanine pour le boulodrome pour un montant de 5344,14€. Accord à l'unanimité du conseil municipal.
- Délibération à prendre pour remboursement par les amis de la Tuilerie des travaux de fournitures et pose d'un auvent à la Tuilerie pour un montant de 4875,24 €. Accord à l'unanimité du conseil municipal.
- Une demande de subvention émanant de l'association exploit sportif bressan a été reçu en Mairie.
Vote du conseil municipal : 5 pour, 5 abstentions et 3 contre. La demande de subvention est refusée.
- Informations de divers remerciements d'associations pour subventions reçues de la commune.
- Courrier de remerciement de Jordan BOURGEOIS qui a obtenu son baccalauréat avec la mention « très bien » pour son stage effectué au sein du secrétariat de Mairie.
- Invitation donnée aux conseillers municipaux pour le mariage d'André BOURGEOIS et Colette THIVENT le 30 septembre prochain.
- Le maire informe le conseil municipal de la tenue du forum des associations le samedi 9 septembre 2017 de 9h à 13h30 à la salle polyvalente de Dommartin-les-Cuiseaux.
- Courrier du cyclo-club La Chapelle Thécle qui va organiser une randonnée cyclotouriste le 15 août 2017. Un point de ravitaillement serait prévu sur notre commune au lieu-dit « le dodo ». Accord à l'unanimité du conseil municipal
- Deux terrains seraient à vendre dans le bourg : parcelle YA184 et YA185. Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire une proposition d'achat au prix de 12€ le m². Le Maire contactera les propriétaires.
- Information est donnée par le Maire d'un courrier de la DRI reçu en Mairie nous informant que les panneaux « voisins vigilants » ont été implantés sans autorisation préalable sur la route départementale. Le Maire va prendre contact avec eux pour s'excuser et demander à ce que ces panneaux ne soient pas enlevés par les services du Département.

- Le journal de Saône-et-Loire propose de nouveau une page spéciale sur notre commune dans leur journal.
Réponse négative à l'unanimité du conseil municipal.
- Monsieur Jean-Luc MAGNIN informe le conseil municipal des nuisances des bennes de tri sélectif vers les habitations. Un panneau sera posé par les agents municipaux pour interdiction d'utiliser les bennes de tri sélectif de 22h30 à 6h du matin sous peine d'amende.
- Un point sur la préparation de la fête patronale est effectué par Karelle MICHEL. Pour la sécurité, un courrier sera adressé à la commune de Louhans pour prêt de 20 plots béton.
- Le maire informe le conseil municipal qu'une parcelle de terrain de 3190 m² pourrait être vendue à la communauté de communes sur la ZA des charmettes.
Accord à l'unanimité du conseil municipal
- Mme FERRIER Solange informe le conseil municipal que la rampe de la poste a de nouveau été accidentée.
- Monsieur REVILLET propriétaire aux salignons souhaite refaire sa cour en béton et souhaiterait également goudronnée le chemin communal qui sépare ses deux terrains et qui est sans issue. Dominique CHAMBON prendra contact avec lui.
- Le conseil départemental accorde à la commune une subvention d'un montant de 1680 € pour le projet d'archivages et reliures de registre d'état civil.

Varennes Saint Sauveur, le 4 septembre 2017.

Le Maire,

Jean-Michel LONGIN